

Le ministre m'a répondu: Par le conseil des ministres.

Nous demeurons cependant convaincus qu'il s'agira d'une décision purement politique et qui ne tiendra pas nécessairement compte des politiques à long terme et à court terme du gouvernement actuel, par exemple, au point de vue de la décentralisation.

Monsieur l'Orateur, par l'implantation d'un aéroport international à Drummondville, le gouvernement fédéral solutionnera le problème du congestionnement de l'aéroport international de Dorval et, en même temps, le gouvernement construira un terrain d'atterrissage répondant aux exigences de l'aviation moderne.

Je pense que le rapport des technocrates dira clairement que les représentants de cette région sont justifiés de présenter leur demande. D'ailleurs, le gouvernement du Québec appuie officiellement ce projet.

Simultanément, le gouvernement fédéral mettra en vigueur sa politique de décentralisation en faveur d'une région défavorisée.

Par les investissements de capitaux publics qu'occasionnera la construction d'un tel aéroport, le gouvernement fédéral donnera le ton et l'élan aux investissements privés essentiels au relancement d'une économie locale chancelante.

Jamais aucune région n'a répondu avec autant d'arguments positifs aux exigences d'un projet d'une telle envergure. Les arguments techniques sont incontestables; les arguments d'ordre social et économique sont décisifs.

Monsieur l'Orateur, j'ai eu le plaisir de recevoir une délégation de la ville de Drummondville à cet égard. J'ai même fait distribuer à chaque député le mémoire présenté par la Chambre de commerce, afin d'appeler leur attention sur l'importance d'un investissement massif que constituerait l'établissement de l'aéroport international à Drummondville.

Pour plusieurs raisons de cet ordre et principalement parce que je suis convaincu que les Cantons de l'Est ont besoin d'un coup de pouce très spécial pour se relancer dans la voie du progrès économique, l'établissement d'un aéroport international à Drummondville provoquera d'une façon intense et continue le progrès de notre région, tant au point de vue de la main-d'œuvre qu'au point de vue des voies de communication touristique, commerciale et autres. Ce site, où de meilleures routes seraient construites, est situé à moins de 30 minutes de Sherbrooke, à moins de 20 minutes de Victoriaville et à moins de 30 minutes de Trois-Rivières, qui pourrait très facilement y avoir accès grâce au nouveau pont. Cet emplacement est également à moins

de 45 minutes de Montréal. Les Cantons de l'Est ont trop longtemps été négligés et il est temps que les intérêts politiques de tous et chacun cèdent le pas—et je le répète—aux intérêts économiques de notre région.

Voilà pourquoi j'avais posé ma question, et la réponse fournie m'a très déçu. J'espérais recevoir une réponse plus précise, plus positive, plus d'avant-garde, qui nous aurait laissé espérer que la décision du conseil des ministres serait non seulement éclairée par les conseils des technocrates, mais qu'elle serait aussi une décision d'ordre économique susceptible de régler le problème de cette région-tampon que j'appelle le centre du Québec—située entre la ville de Québec et la ville de Montréal—et qui, depuis trop longtemps, a été négligée par le gouvernement actuel et par les gouvernements précédents.

Monsieur l'Orateur, je pense que nous avons là une proposition de force. J'incite les députés à prendre connaissance du mémoire et le gouvernement à prendre une décision claire et positive qui viendra répondre aux aspirations d'environ 800 municipalités qui, ouvertement, au moyen de résolutions ou autrement, se sont prononcées en faveur de l'établissement du futur aéroport international sur l'emplacement proposé dans le mémoire de la Chambre de commerce de Drummondville.

Monsieur l'Orateur, j'attends évidemment une réponse du secrétaire parlementaire, et j'espère qu'il nous dira que la décision prise en sera une d'ordre économique. Au fait, je crois que si le gouvernement fait preuve de sérieux et prend une décision économique, son choix devra s'arrêter sur Drummondville. Puisqu'on nous rebat les oreilles avec une politique de décentralisation, c'est alors que nous nous rendrons compte si cette politique ne contient que des mots ou si elle est sérieuse.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, étant donné l'absence de l'honorable ministre des Transports (M. Hellyer), tout ce que je peux dire à l'honorable député de Lotbinière, relativement à cette importante question du futur aéroport international, est sensiblement la même chose que ce que le ministre lui a répondu vendredi dernier, vu que la décision finale n'est pas encore prise.

C'est évidemment le gouvernement fédéral qui est le responsable de cette décision et c'est lui qui la prendra. Évidemment, il tiendra compte de l'avis des techniciens ou des spécialistes en la matière, qui ont présenté des rapports, et il devra aussi se baser sur ses pourparlers avec les autorités du Québec.